VELO PROMENADE

N° 15

Boucle canal - voie verte

Destination Brocéliande - Ploërmel Communauté

Pictos : bcv création

IGN © 2010. Licence n°2009-CISO25-53-RB-SC25-0090

Version de septembre 2012

* Vélo promenade est une marque déposée de la Fédération Française de Cyclotourisme

Office de tourisme | Aire de pique-nique | Tous commerces | Restaurant
Château / Manoir | Bar | Alimentation | Point d'eau
Chapelle | Toilettes | Location vélos | Départ

POINT DE DÉPART : GARE DE LA CHAPELLE-CARO
(coordonnées GPS : 02° 26' 20" O / 47° 51' 50" N)

DISTANCE : 19 km (1 h 30) - Niveau facile

A VOIR EN CHEMIN

1. Pont du Roc : en 1760, le pont de bois au niveau du Crevy fut remplacé par un pont en pierre de treize arches situé en amont du premier. Le pont sera remanié pour permettre le passage du Canal de Nantes à Brest. Il est en granit, schiste et pierre de taille.

2. Manoir de la Touche Carnée : datant du XVème siècle, ce manoir rappelle le mode de vie seigneuriale de l'époque. La très grande salle du rez-de-chaussée était consacrée à l'exercice des fonctions administratives et financières du seigneur. A l'entrée de la cour subsiste les vestiges imposants de l'ancienne métairie noble. On peut aussi découvrir les bâtiments d'exploitations, le puits ainsi que le four à pain demeuré jusqu'aujourd'hui en parfait état.

3. Le Brochet constitue l'espèce piscicole emblématique des cours d'eau de seconde catégorie. Mais les populations de ce carnassier sont aujourd'hui menacées par la raréfaction de secteurs de frais fonctionnels. C'est pourquoi, la Fédération du Morbihan pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques a réalisé la frayère de Montertelot en 1998 sur une surface de 6000m².

4. Château du Crévy : classé monument historique, ce fut un oppidum romain puis un château de bois avant de devenir un château en pierre. Le premier édifice a été construit au XIVème siècle. Descartes y séjourna car sa sœur avait épousé Rogier du Crévy. Un musée du costume civil y siégea également quelques années.

RANDONNÉE ET ENVIRONNEMENT

- Respectons le tracé des sentiers afin de limiter le piétinement de la végétation et l'érosion
- Pensons à refermer les clôtures et barrières derrière nous
- Emportons nos déchets jusqu'à la prochaine poubelle
- Apprenons à connaître et à respecter la faune et la flore, nous comprendrons ainsi pourquoi il convient de les préserver
- Renseignons nous en période de chasse auprès des communes. Certains itinéraires peuvent être dangereux

NIVEAUX DE DIFFICULTÉ

Facile | Modéré | Soutenu | Difficile

CONTACT

Office de tourisme de Ploërmel Communauté-
02 97 22 36 43
contact@broceliande-vacances.com

Découvrez d'autres balades et randonnées sur le site internet de la Destination Brocéliande :
www.broceliande-vacances.com

PLOËRMEL COMMUNAUTÉ | Destination Brocéliande